

PRESENTATION DU PLAN DE RIPOSTE DU
SENEGAL : la contribution des médias pour la
continuité pédagogique



Massamba THIANE

LE CONTEXTE COVID-19

A l'instar de la communauté internationale, le Sénégal a mis en place un plan national de riposte contre la pandémie du Coronavirus Covid-19. Pour réduire la propagation du virus, une des mesures décisives prise par le Président de la République a été de fermer toutes les structures d'enseignement, d'apprentissage et de formation publiques et privée.

En conséquence, les 3 500 000 apprenantes et apprenants sont obligés de rester, pendant plusieurs semaines, à la maison. Une situation qui oblige autorités, parents et bonnes volontés à mettre en place des solutions pour assurer une continuité pédagogique.

LA MISE EN PLACE DE L'INITIATIVE « APPRENDRE A LA MAISON »

« Apprendre à la Maison » vise à assurer une continuité pédagogique par la production de ressources numériques via la plateforme senressources.education.sn, les télévisions, les radios et autres supports (réseaux sociaux).

En outre, dans certaines zones n'ayant pas encore la connectivité, d'autres supports (en fonction des spécificités des localités) sont conçus pour accompagner également le dispositif. C'est le cas de fascicules, d'aide-mémoire et autres livrets d'exercices qui sont en train d'être réalisés par des enseignantes et enseignants chevronné(e)s et qui seront mis à disposition.

LE NUMERIQUE

Au Sénégal, plus de 9,5 millions de personnes sont connectées à l'internet. En 2018, le taux de pénétration de l'internet était à 62%.

Le ministère de l'Education avait déjà deux grands projets pour le développement de l'enseignement par le numérique. L'expérience acquise durant ces quelques années et les équipements en place ont permis au ministère d'orienter les élèves vers les différentes plates-formes en place.

les médias (radios et Télévisions)

Sur le volet « MEDIAS » proprement dit, le ministère de la Communication et de la Culture a officiellement octroyé au ministère de l'Education nationale le canal 20 de la TNT pour mettre un programme attractif et adapté aux besoins des élèves, des enseignants et des parents.

Le Canal ÉDUCATION

Pour davantage accompagner l'initiative « APPRENDRE A LA MAISON », le ministère de la Communication et de la Culture a ouvert un canal de diffusion sur la TNT au ministère de l'Education nationale pour mettre un programme attractif et adapté aux besoins des élèves, des enseignants et des parents.

Les programmes proposés par le ministère de l'Education nationale seront produits par la Division de la Radio et de la Télévision scolaire (DRTS), son bras technique dans le domaine et qui capitalise une vingtaine d'années d'expérience dans le secteur des médias.

Le choix de la Télévision nationale RTS1

Dans le cadre de cette initiative « APPRENDRE A LA MAISON », le ministère de l'Education nationale avec l'appui du ministère de la communication et de la culture a noué un partenariat stratégique avec la Radiotélévision du Sénégal (RTS) et la Télévision du Sénégal TDS-SA.

Le taux de pénétration de la RTS qui est aussi un service public explique à suffisance le choix de cette chaîne. Mieux, le MEN comme la RTS ont pour mission prioritaire, la mise en œuvre de l'action gouvernementale en tant que service public.

Les programmes connexes

L'exploitation de ce canal qui intéresse des cibles variées aura une grille de programme articulée autour des domaines suivants :

- I- Didactique (leçons) ;
- II- Sensibilisation (sur des thèmes ou des orientations) ;
- III- Informations (visibilité sur les réalisations, les innovations et les réformes) ;
- IV- Documentaire (publireportage, partenariat) ;
- V- Divertissement.

Les initiatives privées

De même, de concert avec le secteur privé, des émissions sont animées par des Télévisions privées comme « Salle des Profs » sur la TFM, « e-école » sur la chaîne E-TV entre autres. Un important programme de sensibilisation dans toutes les langues nationales est diffusé sur les Chaines de TV publiques comme privées.

Les programmes éducatifs validés par les inspecteurs généraux de l'Education seront repris au besoin en synchronisation avec les télévisions partenaires, les chaînes de télé et de radios régionales de la RTS, les radios communautaires pour les zones non couvertes par le signal ainsi que toutes les plateformes Web des différentes structures.

L'exploitation pédagogique

Les enseignants et corps du métier pourront ainsi se rattraper sur ce qu'ils n'ont pas pu réaliser à l'école par manque de temps ou d'intérêt pour ce qui se fait intra muros.

L'élève lui, pourra être en plus que favorable dans l'acquisition du savoir sans pression majeure. Ce qui le stress du contact direct peut refréner trouvera un cadre favorable dans le milieu familial où l'élève accueillera ce qui lui est destiné avec fierté. Egalement un programme raté peut se rattraper par le système de l'enregistrement qui sera fortement encouragé à côté des rediffusions à valeur pédagogique.

Les photocopies dans les zones déshéritées

Le ministère a provisoirement fait le choix de l'usage des technologies de l'Information (TIC) en dédiant sur son Site officiel : <http://www.education.gouv.sn/>, un espace intitulé « Ma classe à la maison : mise en œuvre de la continuité pédagogique » <https://www.education.gouv.fr/ma-classe-la-maison-mise-en-oeuvre-de-la-continuite-pedagogique-289680>.

Dans les localités où la connectivité n'est pas encore effective, l'initiative apprendre à la maison compte utiliser les outils traditionnels comme les fascicules, les photocopies etc. Avec l'appui des partenaires, le ministère compte renforcer son programme de dotation de tablettes numériques où seront embarquées des ressources conformément au programme.

Des atouts – des partenariats

Le pays mobilise son capital expérience en matière d'enseignement à distance. En effet déjà dans les années 1970, la Radio scolaire était d'usage dans les écoles élémentaires. En outre, l'Université Virtuelle du Sénégal (UVS) qui accueille des milliers d'étudiants avec non seulement les enseignements-apprentissages mais également des évaluations, constitue un creuset de compétences que le MEN est en train de mettre à contribution. Notons que le MEN dispose de ressources avérées à travers la Direction de la Radio-Télévision scolaire du Sénégal (DRTS) et le poumon technologique que constitue le Système d'Information et de Management du Ministère de l'Education nationale (SIMEN).

Recommandations

En effet, le ministère de l'Education nationale doit veiller à la continuité pédagogique selon les normes et permettre ainsi, à l'école sénégalaise de terminer l'année scolaire en mettant l'accent sur :

- Le recueil et l'analyse des niveaux de progressions dans les écoles et Etablissements ;
- L'évaluation de toutes les ressources mises en ligne incluant les fractures numériques existantes par IA;
- La collecte de toutes les initiatives d'enseignement à distance (quel que soit le medium utilisé) en cours et articulés à la continuité pédagogique suivant une approche systemique ;
- La validation des contenus conformément aux programmes officiels.

**Merci de votre aimable
attention.**